

FERMOPLUS® Intégrateur

Stimulation et sécurisation de la fermentation alcoolique.



→ DESCRIPTION TECHNIQUE

Les levures fermentaires ont besoin de facteurs de croissance (l'azote assimilable) pour se multiplier et coloniser le milieu, ainsi que pour assurer leur métabolisme fermentaire. Elles ont également besoin de facteurs de survie (acides gras insaturés et stérols) pour leur permettre de survivre, en particulier aux conditions difficiles qui surviennent en fin de fermentation alcoolique. Elles ont, enfin, besoin de dichlorhydrate de thiamine : un composé qui favorise leur métabolisme et permet notamment de limiter leur production d'acidité volatile et de composés combinant fortement le SO₂ (acétaldéhyde, pyruvate,...). **FERMOPLUS® Intégrateur** se compose d'écorces de levures riches en stérols et acides gras insaturés à longues chaînes, de composés azotés et de dichlorhydrate de thiamine. Sa formulation lui permet donc de stimuler les levures et de sécuriser leur activité fermentaire. **FERMOPLUS® Intégrateur** doit s'utiliser après quantification des sucres à fermenter et dosage de l'azote assimilable du moût afin d'ajuster la quantité de nutriments disponibles aux besoins des levures fermentaires.

→ COMPOSITION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Ecorces de levures,
- Phosphate diammonique,
- Sulfate d'ammonium,
- Chlorhydrate de thiamine.

Pour usage alimentaire.

→ DOSES D'EMPLOI

Ajuster la dose de **FERMOPLUS® Intégrateur** à la composition du moût (sucres à fermenter et teneur en azote assimilable). 10 g/hL de **FERMOPLUS® Intégrateur** apportent 14 mg/l d'azote assimilable.

Ajout maximal légal : 100 g/hL

→ MODE D'EMPLOI

FERMOPLUS® Intégrateur s'ajoute à mi fermentation (perte de 30 points de densité) après dilution dans de l'eau ou du moût.

Pour les carences les plus importantes ajouter en deux fois : la moitié au levurage, l'autre moitié à mi fermentation.





FERMOPLUS® Intégrateur

→ CONSERVATION ET CONDITIONNEMENTS

Conserver à température inférieure à 15°C, à l'abri de l'humidité et dans son emballage d'origine non ouvert. Respecter la DDM figurant sur le paquet.

- Paquet de 500 g en carton de 4 kg (8 x 500 g).
- Sac de 10 kg.
- Sac de 20 kg.